

Référence : C.1 – C.1.4 – 3 – MAMP CT2



## Etude de définition pour la création d'une déchèterie avec espace réemploi à la Calade

Développer une stratégie et la mettre en œuvre pour favoriser l'économie circulaire à une échelle communale

### ACTEUR ET TERRITOIRE



#### METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

CT2  
Le Pharo  
58 bd Charles Livon  
13007 Marseille

Mme CONINX Virginie  
Chargée de mission  
04 42 90 66 07

[virginie.coninx@ampmetropole.fr](mailto:virginie.coninx@ampmetropole.fr)

### CONTEXTE

La ville d'Aix avec près de 150 000 habitants n'a sur son territoire qu'une seule déchèterie qui collecte à elle seule 15 000 tonnes de déchets par an pour plus de 100 000 visites.

Une ZAC va voir le jour au Nord d'Aix en Provence dans le secteur de la Calade à proximité de Puyricard et un emplacement d'une surface d'environ 10 000 m<sup>2</sup> y est disponible pour construire un équipement de type déchèterie.

Le site, éloigné des déchèteries existantes est propice à la mise en place d'un tel équipement dans un secteur aujourd'hui mal desservi.

Le territoire du Pays d'Aix projette donc d'y construire une déchèterie avec pour objectif de créer un équipement nouvelle génération qui privilégie le réemploi avant toute autre forme de valorisation.

L'équipement sera innovant avec l'idée de transformer les déchets des uns en ressources pour les autres ; les usagers pourront ainsi y déposer objets et matériaux que d'autres pourront récupérer gratuitement.

L'idée est d'assurer une bonne visibilité à l'action de réemploi auprès des habitants du Territoire et le positionnement central de l'équipement par rapport au Territoire y contribuera fortement. En effet, dans un premier temps l'objectif est davantage de sensibiliser le plus grand nombre au réemploi et à la réutilisation voire au surcyclage que de réduire les tonnages.

Le réemploi sera donc au cœur de l'organisation de la déchèterie, l'enjeu étant de changer le regard que chacun porte sur les déchets.

Plusieurs espaces seront aménagés dans la déchèterie :

- Espace de dépose des objets pouvant encore servir dans un local (mise en rayon) ;
- Espace sous abri pour la dépose des matériaux issus des chantiers du bâtiment et des TP (chutes de carrelage, tuiles, parpaings, restes de peinture...);
- Zone de dépôts en alvéoles pour les flux classiques (végétaux, gravats, bois, non valorisables, ...)

Des espaces de gratuité pourront également être aménagés pour des déchets tels que bois de chauffe, palettes, terre végétale, fenêtres, portes...

En parallèle des études d'aménagement de la ZAC de la Calade, le Pays d'Aix va donc réaliser une étude de faisabilité spécifique pour la construction d'une nouvelle déchèterie innovante.

Cette étude devra définir à minima en plus des éléments relatifs au fonctionnement « classique » des déchèteries :

- Les flux concernés par le réemploi, quantités et qualités,
- Les flux valorisables et les filières de valorisation correspondantes,
- L'organisation de l'espace réemploi et matériaux (moyens humains et matériels),
- L'organisation de l'espace valorisation matière (moyens humains et matériels),
- Le dimensionnement des différents espaces,

Plusieurs propositions d'aménagement du site tenant compte des contraintes qui auront été identifiées et de la réglementation des ICPE seront réalisées avec les estimations financières et l'estimation des coûts de fonctionnement correspondants.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Promouvoir le réemploi à l'aide d'un équipement adapté et accueillant, permettant la satisfaction des usagers du service

### Objectifs quantitatifs

Taux de détournement des objets entre 8.5% et 10% en fonction de la nature du déchets

### Résultats quantitatifs

Tonnage global réceptionné estimé à 15 500 tonnes par an,  
 Tonnage valorisé par réemploi estimé entre 1 300 et 1550 tonnes par an,  
 Ensemble des autres tonnages entrants valorisés matière ou énergétique,  
 3 à 4 personnes seront nécessaires en permanence pour exploiter le site,  
 Fréquentation estimée à 100 000 passages annuels pour une zone de chalandise de 52 000 habitants,  
 Equipement projeté estimé à 4 000 000 € HT.

### Résultats qualitatifs

## MISE EN ŒUVRE

---

### Description de l'action

Lancement du marché pour une étude de faisabilité pour « la construction d'une déchèterie avec espace réemploi » sous la forme d'un marché à procédure adaptée inférieure à 25 000 €HT

---

### Planning

Marché notifié en mai 2020

Durée de l'étude : 6 mois + prolongation 4 mois liée à la pandémie COVID19

---

### Année principale de réalisation

2020

---

### Moyens humains

Un chargé d'études du bureau d'études PRIMA GROUPE + 2 cabinets d'architecture (Agence K architectes et Atelier Dalby Architectes)

---

### Moyens financiers

19 842 € TTC

---

### Moyens techniques

Ressources du Bureau d'étude sollicitées. Etude technique des zones de chalandises des apports faite en interne

---

### Partenaires mobilisés

ADEME / Techniciens de la Direction et élus « Déchets » pour la séance de conclusion

---



## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

---

### Facteurs de réussite

Qualité du bureau d'études et de l'équipe dédiée à l'étude

---

### Difficultés rencontrées

L'étude n'a pas permis de calibrer en volume les espaces dédiés en emploi. Difficulté dans l'estimation en quantité et en nature des flux de déchets pouvant être réemployés, par manque de retours d'expérience sur le Territoire.

---

### Recommandations

Le choix du bureau d'études est primordial.  
Dans la mesure du possible, il faut privilégier le critère technique au critère financier dans l'analyse des offres afin d'attribuer le marché à un bureau d'études expérimenté dans le domaine des installations de réemploi et de valorisation des déchets

---